

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

### DECRET N° 100/109 DU 23 MARS 2023 PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR DU FONDS D'IMPULSION, DE GARANTIE ET D'ACCOMPAGNEMENT « FIGA »

---

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n°1/23 du 26 juillet 1988 portant Cadre Organique des Etablissements Publics Burundais ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/069 du 24 septembre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;

Vu le Décret n°100/038 du 18 février 2021 portant Modification du Décret n°100/116 du 21 avril 2015 portant Création d'un Etablissement Public à caractère Administratif dénommé « Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement » ;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;

**DECRETE :**

**Article 1** : Est nommée Directeur du Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement « FIGA » :

**Madame Olga Gloria NYAMPUNDU .**

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 3** : Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 23 mars 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-

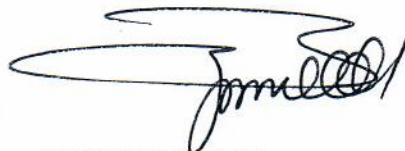
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA  
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET  
DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE,



Hon. Audace NIYONZIMA.